

Étude – aires de lavage et de remplissage de pulvérisateurs de pesticides

Cette étude vise à mettre à disposition des coûts de référence pour la construction d'aire de lavage¹ et de remplissage de pulvérisateurs de pesticides.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le remplissage et le lavage des pulvérisateurs de pesticides peuvent être une source de pollutions ponctuelles. Une aire² destinée au lavage et au remplissage de ces pulvérisateurs permet de supprimer ces risques de pollution. Ces aires peuvent être mises en place par des agriculteurs seuls, en groupe, par des coopératives agricoles ou par des collectivités.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- › Étudier les différences entre les coûts des **aires individuelles** et **collectives** afin de savoir s'il est financièrement plus avantageux de construire une aire collective plutôt que plusieurs aires individuelles en fonction du coût par bénéficiaire.
- › Comprendre l'influence sur le coût des :
 - **aires de lavage individuelles** de différents paramètres que sont le recours à l'auto-construction, le type de traitement utilisé, les territoires concernés par les délégations de l'agence de l'eau, le type d'exploitation (viticole ou non) et la superficie de cultures de l'exploitation.
 - **aires de lavage collectives** de différents paramètres tels que le nombre de bénéficiaires ainsi que l'existence d'économie d'échelle (c'est-à-dire que le coût par bénéficiaire baissera lorsque le nombre de bénéficiaires augmentera), le système de traitement utilisé, les territoires concernés par les délégations de l'agence de l'eau, le type d'exploitation.

INDICATEUR PHYSIQUE ÉCONOMIQUE

Les coûts sont exprimés en :

- › coûts médians en € HT / ha pour les **aires individuelles**,
- › coûts moyens en € HT / bénéficiaire pour les **aires collectives**.

¹ Une aire de lavage (ou station phytosanitaire) est une plateforme destinée au remplissage et au lavage du pulvérisateur + un dispositif de traitement des eaux de lavage polluées par les phytosanitaires.

² équipée d'un dispositif de traitement des eaux de lavage polluées par les pesticides.

COÛTS DE RÉFÉRENCE :

COÛT DES AIRES INDIVIDUELLES (141 OUVRAGES)

Coût des exploitations inférieures à 90 ha (71 ouvrages).....

Médiane = 384 € HT / ha
[Q1 – Q3] = [234 – 823]€ HT / ha

Coût des exploitations de 90 ha ou plus (70 ouvrages).....

Médiane = 134 € HT / ha
[Q1 – Q3] = [89 – 193]€ HT / ha

Coût de toutes les exploitations individuelles.....

Médiane = 213 € HT / ha
[Q1 – Q2] = [129 – 384]€ HT / ha

COÛT DES AIRES COLLECTIVES (44 OUVRAGES)

Coût des aires collectives de moins de 10 bénéficiaires (20 ouvrages).....

**Moyenne = 9 000 € HT /
bénéficiaire**
[Q1 – Q3] = [4 571 – 12 845]€ HT /
bénéficiaire

Coût des aires collectives 10 bénéficiaires ou plus (24 ouvrages).....

**Moyenne = 6 000 € HT /
bénéficiaire**
[Q1 – Q3] = [2 275 – 8 015]€ HT /
bénéficiaire

Coût de toutes les aires collectives.....

**Moyenne = 7 500 € HT /
bénéficiaire**
[Q1 – Q3] = [3 368 – 9 804]€ HT /
bénéficiaire

Lecture : La borne inférieure correspond au premier quartile, c'est-à-dire que 25% des observations ont une valeur inférieure au quartile Q1 et 75% supérieure. Quant à la borne supérieure, elle correspond au 3ème quartile Q3, c'est donc l'inverse : 75% des observations ont des valeurs inférieures et 25% supérieures. La moyenne du coût unitaire en € HT / ha pour l'ensemble des exploitations n'est pas pertinente puisqu'elle se situe au-dessus de la borne supérieure. Il est préférable d'utiliser la médiane qui correspond au deuxième quartile : 50% des observations sont au-dessus de cette valeur et 50% en dessous.

ORIGINE DES DONNÉES : ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Année de l'étude : 2014

Auteur : services de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Sources : les ouvrages étudiés sont les opérations aidées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au cours du 9^{ème} programme d'intervention (2007-2012) au titre de la réduction des pollutions ponctuelles dues aux pulvérisateurs de pesticides.

L'échantillon a été constitué de manière à être représentatif de la répartition par département des dossiers de demande d'aide instruits par les services de l'Etat (DDT) sur la période 2009-août 2012 (extraction Osiris).

Au final, **185 opérations** réparties sur la période 2009-2012 ont été analysées dont :

- > 141 ouvrages correspondant aux aires de lavage individuelles,
- > 36 concernant les aires collectives.